



Luc Jourdan,  
DG du Groupement Novalto



Luc Jourdan, DG du Groupement Novalto

## « Dans une PME, à 45 ans, on est encore jeune »

Le DG du groupement Novalto rappelle les avantages d'une deuxième carrière en PME. Et plaide pour un nouveau type de contrat qui faciliterait les embauches.

Par Sylvia Di Pasquale

Quand on dirige une PME qui propose des services à d'autres PME, on a forcément un avis sur le monde de la petite et moyenne entreprise. C'est le cas de Luc Jourdan qui dirige le groupement Novalto et ses 115 salariés.

Il propose chaque jour à quelques 5 000 autres entreprises représentant 60 000 salariés au total, de se regrouper pour leurs achats et s'occupe, en outre, de fournir les mêmes services qu'un comité d'entreprise à celles qui n'en ont pas. D'où l'idée de s'enquérir de leurs désirs d'avenir et de créations d'emplois, avant de lancer une nouvelle activité recrutement pour ses clients. « Sur les 500 patrons de PME-TPE que nous avons interrogés en mars dernier, 70%

d'entre eux aimeraient recruter ». Sauf qu'ils ne seront qu'un tiers à passer à l'acte cette année. La faute à qui ? A une conjoncture pas franchement rassurante, mais aussi selon le patron de Novalto, aux contraintes du

**« Les PME pourraient créer entre 300 000 et 500 000 emplois »**

code du travail. « Ce qu'il faudrait, c'est un assouplissement. Les petites entreprises devraient pouvoir intégrer leurs collaborateurs en douceur, sur deux ans. Et être en mesure de désemployer plus facilement. »

Pour autant, Luc Jourdan ne veut pas précariser les salariés. Car pour lui, « c'est aux collectivités de prendre le relais. » Une flexibilité qui pourrait rapporter gros, « entre 300 et 500 000 emplois chaque année. » Grâce à une addition publique alourdie qu'il faudra bien financer.

Réussir à attirer en particulier des cadres n'est pas aisé pour ces petites entités. Quand ils daignent quitter leur poste actuel, c'est plutôt pour s'en aller vers les grandes entreprises. « Pas spécialement pour leurs avantages salariaux et sociaux, car depuis 10 ans, de plus en plus de PME en proposent également. » Y compris des possibilités d'évolution interne ? « Oui, car on oublie de dire que dans les grandes entreprises, votre carrière se termine à 45 ans. Alors qu'à cet âge-là dans une PME, on est encore jeune. » Selon Luc Jourdan, c'est avant tout de manque de visibilité et de notoriété dont souffrent les petites entreprises. Le développement de la marque employeur ? Peut-être un futur service que Novalto va proposer à ses clients.